



A l'attention de
Monsieur Jean CASTEX
Premier Ministre

Paris, le 7 mai 2021

Monsieur le Premier Ministre,

Notre courrier en date du vendredi 23 avril 2021 est, à ce jour, resté sans réponse officielle de votre part. Dans celui-ci, nous attirons votre attention sur la situation des cadres de santé de la fonction publique hospitalière et le sort qui leur était réservé dans le cadre du Ségur de la Santé.

Les annonces du Ministère des Solidarités et de la Santé le 12 avril 2021 concernant la revalorisation des carrières des cadres ont eu l'effet d'une bombe pour les managers paramédicaux qu'ils soient de proximité, supérieurs ou en cours de formation. En témoigne la pétition en ligne lancée par nos trois organisations (*deux associations professionnelles et un syndicat*) qui a totalisé en une semaine plus de 23 000 signatures pour 15 000 cadres concernés par ces annonces.

Cette communication du Ministère est pour nous totalement déconnectée de ce qu'un « cadre » dans n'importe quelle organisation de travail peut percevoir comme rémunération au regard de son niveau de responsabilités. Nous recevons chaque jour des appels et des mails de collègues démobilisés, découragés, désabusés par la proposition qui est celle du gouvernement à ce jour. Plusieurs d'entre eux nous ont confié leur souhait de quitter la profession dans les meilleurs délais ou d'arrêter leur formation pour « *faire autre chose mais surtout loin de l'hôpital* ». Ces témoignages sont très préoccupants et jamais vus au sein d'une profession qui n'a pas pour habitude de manifester ou se mettre en grève.

Monsieur le Premier Ministre, nos espoirs étaient grands lorsque vous avez évoqué, lors de votre visite des Hôpitaux universitaires de Strasbourg en novembre 2020, votre souhait de « *vous rattraper* » sur la situation des cadres de santé.

Sans un geste fort, la profession de cadre de santé va poursuivre sa perte d'attractivité en laissant de nombreuses équipes sans encadrement. Comme vous l'aviez souligné « *sans cadre, pas d'équipe* » ce à quoi nous ajoutons : pas de management de projets, pas de planning de travail, pas de sécurité et de qualité des soins, pas d'accompagnement des professionnels en formation, pas d'accompagnement aux changements, pas de collaboration entre équipes médicales et paramédicales. Demain, sans cadres, c'est la continuité du service public hospitalier rendu aux Français sur l'ensemble du territoire national qui est menacée. Est-ce vraiment ce que veut le gouvernement ?

Nos attentes sont claires et nous vous les réitérons une nouvelle fois : aligner la rémunération des cadres de santé paramédicaux sur celle des attachés d'administration principaux et la rémunération des cadres supérieurs de santé paramédicaux sur celle des attachés d'administration de la Hors classe.

Nous sollicitons un rendez-vous auprès de vos services pour aborder cette question prégnante pour l'avenir de l'hôpital et qui irriguera les négociations concernant les Directeurs des Soins qui doivent débiter en juin prochain.

Convaincus de l'intérêt que vous portez à nos professions et aux enjeux de celle-ci, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'assurance de notre considération respectueuse.

Dominique COMBARNOUS
Présidente de l'ANCIM



Jérôme GOEMINNE
Président du SMPS



Francis MANGEONJEAN
Président de l'AFDS

